

Concilier davantage développement durable et création de valeur

JULIE LE BOLZER | LE 02/10 À 06:00



Concilier davantage développement durable et création de valeur - Shutterstock

1 / 1

Impact social et rendement financier ne sont pas incompatibles. Au-delà du consensus sur les principes, encore faut-il faire se rencontrer projets et investisseurs.

Le spectre est large avec, à une extrémité, les activités où seul l'impact social compte. Et, à l'opposé, des placements fondés sur le seul Rol (« return on investment »). « Face à la multitude de dispositifs, très divers, qui peuvent porter à confusion, la terminologie est fondamentale, pointe Olivier de Guerre, président de PhiTrust Partenaires, société d'investissement solidaire créée en 2005. Dans un premier temps, il convient de distinguer les deux grandes familles que sont l'investissement social et responsable (ISR) et l' "impact investing" (investissement à impact). »

Là où le premier - qui concerne l'intégration de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement - est déjà bien développé, le second est apparu plus récemment et se définit en tant qu'investissement ayant l'intention de générer un impact social ou environnemental. Récemment, les pouvoirs publics ont élaboré plusieurs textes encadrant et définissant l'« impact investing » : le Social Business Act européen en 2011 ; la loi française sur l'économie sociale et solidaire en 2014. Publié en septembre, le rapport du « G8 Impact Investing » entend, pour sa part, renforcer ce secteur, en recommandant des mesures permettant d'accélérer le développement du « social impact investing ».

Dans les deux cas, l'investisseur n'oriente pas son choix dans le seul but d'une **rentabilité financière**, mais en s'attachant aussi à des critères éthiques, sociaux, environnementaux, de gouvernance... « Il s'agit d'investir dans des entreprises dont on partage les valeurs, mais l'ISR et l' "impact investing" constituent néanmoins des outils financiers », rappelle Olivier de Guerre. D'où un intérêt croissant de la part des investisseurs et une croissance exponentielle du nombre de fonds et du montant des encours - en France, l'ISR est passé de moins de 4 milliards à près de 170 milliards d'euros en dix ans (1). Si les **investisseurs institutionnels** constituent les principaux moteurs de cette croissance, les particuliers sont eux aussi de plus en plus enclins à combiner le rendement financier et l'impact social et environnemental.

« Pour poursuivre l'accélération, il faudrait renforcer les équipes chargées d'identifier et d'accompagner les projets sociaux. Et que les acteurs spécialisés comme, par exemple, Ashoka, soient plus nombreux,

estime Olivier de Guerre. *En outre, il faudrait développer la logique mise en place avec les fonds communs de placement d'épargne salariale en les élargissant aux contrats d'assurance-vie. Enfin, il faudrait renforcer le label français Finansol, en lui donnant les moyens de délivrer une certification européenne comme le prévoit le Social Business Act.* » En renforçant les capacités d'identification, d'analyse et d'accompagnement, le lien entre les projets d'entrepreneuriat social et solidaire, et le monde de la finance, serait renforcé. En sortant encore davantage de la confidentialité, l'ISR et l'« impact investing » pourraient un jour peser réellement dans le débat sur le capitalisme mondial, voire jouer un rôle de régulateur.

Julie Le Bolzer, Les Echos

(1) Source : indicateur Novethic, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations. ●

D'autres vidéos à voir sur le web

Olivier Delamarche VS Pierre Sabatier: Fluctuations de la parité eur-

